

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Communiqué de l'archevêché. — V Une leçon. — VI Correspondance romaine. — VII L'intolérance ? — VIII Nécrologie. — IX Retraite mensuelle. — X L'école. — XI A la Trappe d'Oka. — XII Le Père Didon, dominicain. — XIII Nominations ecclésiastiques.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 18 janvier

Fête de la Sainte-Famille; le 24, neuvaine (1) de la Purification.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 18 janvier

Fête du SAINT-NOM DE JÉSUS (II dim. après l'Epiph.), double de 2e classe. A la messe, mém. du 2e dim. (et de Ste Prisque à la messe basse); préface de Noël; à la fin, évang. du dim. — Aux II vêpres, m^{am}. 1o de S. Canut, 2o du dim. (*Deficiente*), 3o des SS. Marius et comp.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 25 janvier

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fêtes des titulaires de la Sainte-Famille (Boucherville), et de Saint-Paul (Joliette); solennité de celui de Saint-Canut.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de la Sainte-Famille.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Sébastien.

DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Timothée.

DIOCÈSE DE SHELBROOKE. — Fête du titulaire de la Sainte-Famille (New-Port); solennité de celui de Sainte-Agnès (Ditchfield).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Sainte-Agnès (Dundee) et de Saint-Timothée.

J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner 300 jours d'indulgences à chaque exercice et une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (24 janvier au 9 février).